

APPEVILLE-INFO

ANNÉE 2022, N° 17



Mairie d'Appeville-Annebault

17 Route de Bourneville

☎ 02.32.56.11.12

administration.mairie@appeville-annebault.fr

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Cher(e)s Administré(e)s,

A l'heure où nous rédigeons les articles du bulletin municipal de l'édition 2022, les températures négatives et le givre sur les paysages sonnent l'heure des festivités de fin d'année. Les manifestations organisées en cette fin d'année dans la commune (marché de Noël de l'école, marché du coin, passage du père Noël à Rondemare...) ont permis aux Appevillais de se rassembler, de passer ensemble un moment de convivialité, de retrouver quelques instants la magie des fêtes de fin d'année... Et cela fait du bien ! Nous vivons depuis le début de ce mandat municipal (2020) et l'apparition du Covid un véritable changement de société, rapide, qui bouleverse les codes et détériore parfois les relations entre les êtres humains. Alors n'oublions pas ce qui fait le propre de l'Homme et qui l'enrichit : ses relations avec les autres. Cela fonctionne très bien dans certains quartiers de la commune où s'est installée une véritable vigilance entre voisins. En exemple, cette belle solidarité qui s'est manifestée lors des incendies que la commune a connus cet été... Je remercie tous les habitants qui se sont mobilisés pour aider les pompiers, pour encadrer la circulation, pour avertir les voisins, pour surveiller les zones de départ de feu... Grâce à vous, les opérations de secours se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles. Je remercie de nouveau le SDIS 27, la gendarmerie, le Refuge d'Appeville, les agriculteurs et les entreprises qui ont œuvré à la protection des habitants et de leur environnement.

J'en profite pour vous inviter à télécharger sur votre mobile l'**application CIVOX** (voir les modalités à l'intérieur du bulletin) qui permet à la Municipalité de vous envoyer des alertes en temps réel : coupures d'électricité, alerte météo... mais aussi de vous informer de la vie de la commune en général.

A côté de la gestion des imprévus du quotidien, vos élus continuent de travailler pour mettre en œuvre le programme de campagne qu'ils vous ont proposé il y a bientôt 3 ans. Vous découvrirez dans les pages de ce bulletin les réalisations de 2022 ou en cours car il faut bien le dire, les tracasseries administratives et la baisse des finances pour nos communes rurales sont autant d'obstacles à surmonter pour mener nos projets à bien. C'en est parfois déroutant... mais nous ne baissons pas les bras, notre belle commune mérite que l'on se bagarre parfois pour que les choses avancent.

Enfin, je vous propose de nous retrouver **le vendredi 13 janvier à 19 h à la salle d'activités Laure LANGLOIS pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire**, afin de présenter les actions qui seront menées en 2023 et d'échanger avec vous sur le « bien vivre ensemble à Appeville-Annebault ». D'ici là, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année avec vos proches.

Bien cordialement,

Carole de Andres

Maire



Le Conseil municipal

Suite à la démission de Madame Julie GUERI et de Madame Odette SCHILLIGER qui ont quitté notre commune, les deux candidats supplémentaires inscrits sur notre liste aux élections municipales de mars 2020, ont accepté de rejoindre le Conseil municipal.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Stéphanie LAMOTTE-RITTER, notre fleuriste bien connue dans la commune, ainsi qu'à Monsieur Pascal OLIVIER habitant chemin Laure LANGLOIS.

Le personnel

Nous avons eu à déplorer au cours de cette année 2022 le décès de Christine CUIILLIER. Christine est arrivée à l'école d'Appeville-Annebault le 5 septembre 1989, à l'âge de 21 ans, après le départ en retraite de Denise LARCIER et la création d'un emploi d'Agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) par le maire de l'époque, Monsieur Alain HUE. Pendant 32 ans, Christine a été une « perle » pour toutes les maîtresses et tous les enfants qu'elle a accompagnés, pour tous les collègues avec qui elle a partagé la noble mission de faire grandir les enfants de la commune, sans rechigner à faire plus de 80 km par jour pour travailler dans la commune qu'elle aimait. Nous saluons son dévouement et garderons pendant longtemps le souvenir de son sourire et de sa gentillesse dans nos mémoires.



Les maires se succèdent, la secrétaire de mairie tient toujours la barre...



Depuis 32 années, Béatrice EUDE fidèle à son poste, embauchée par Alain Hue, a secondé Yves MUSEMENT, Michel DENHEZ et Carole DE ANDRES. En décembre 2022, elle prend une retraite bien méritée. Chacun des maires a pu apprécier son efficacité, sa technicité dans la tenue du budget communal, sa connaissance parfaite de la commune et sa discrétion. Nous lui souhaitons de bien profiter de ses grandes vacances, en compagnie de Jack, son conjoint.

Elle cède sa place à Lucie BOISSEL, originaire d'un village voisin, à qui nous souhaitons la bienvenue.



La Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi et le vendredi de 9h00 à 12h00 ; le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h30, ainsi que le premier samedi du mois de 10h00 à 12h00.

Téléphone :

02 32 56 11 12

Mail :

administration.mairie@appeville-annebault.fr

Site Internet :

www.appeville-annebault.fr



L'école



Noël 2021



Noël 2021

L'école a retrouvé en 2022 un peu plus de liberté face aux mesures du protocole sanitaire. Grands et petits se sont déguisés à l'occasion du carnaval de l'école, et les super-héros sont venus à la rencontre des princesses.



Dans le cadre d'un échange avec l'école de Trouville-la-Haule, les élèves de Petite Section/ Moyenne Section ont découvert le château de Beaumesnil en participant à un atelier de confection de petits pains.



« Le pique-nique, c'est le meilleur moment de la journée lors des sorties scolaires. »

Chez les plus grands, l'arrivée des beaux jours, a permis la mise en place d'activités sportives, en commençant par une sortie vélo pour les élèves du CE2 au CM2, puis d'un cross à Condé-sur-Risle en toute fin d'année scolaire.



Tous les élèves de l'école ont découvert « les dinosaures normands » au Paléospace de Villers-sur-Mer.



Enfin, l'école a pu renouer avec sa traditionnelle kermesse, mais la météo n'était pas au rendez-vous...



Toute l'équipe remercie la municipalité pour son soutien dans les divers projets et son aide dans l'organisation de l'accueil avec les contraintes actuelles, ainsi que l'Association des Amis de l'école. Nous remercions également toutes les personnes qui s'investissent pour le bien-être de notre école.

Le repas des anciens (Tamalous)



Le dimanche 22 mai a eu lieu le « Repas des anciens » dans la « Salle Laure Langlois » joliment décorée par Marie-Hélène Pottier. Pour cause de pandémie le dernier datait de mars 2020. Le repas a été préparé par Fabien Breemersch, du « Restaurant de la Poste, « Folie danse » a assuré le spectacle.

Au cours de ce repas la doyenne Madame Denise Rameau, 91 ans et Monsieur Pierre Audelin, 89 ans ont été mis à l'honneur.

Comme tous les ans, début décembre, les personnes de plus de 65 ans ont reçu un bon de Noël de 16,00 €uros, utilisable chez les commerçants d'Appeville-Annebault et les commerçants ambulants installés sur la place

du Bourg le mardi matin.

P.S. : pour connaître les récipiendaires au repas et aux bons de Noël, la Municipalité se base sur la liste électorale.



Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle

Conseil Communautaire - Vice-Présidents et Conseillers Délégués

À la suite de la démission de Michel Leroux, l'élection d'un nouveau Président et de l'ensemble du bureau communautaire s'est déroulée le jeudi 29 septembre 2022.



- Président : M. Francis COUREL
- 1^{er} Vice-Président : M. Alexis DARMOIS, en charge des finances, du Projet de Territoire et de la transversalité.
- 2^{ème} Vice-Présidente : Mme Isabelle DUONG, en charge de la petite enfance (ALSH), de l'insertion et de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- 3^{ème} Vice-Président : M. Gérard PLATEL, en charge du patrimoine, de la voirie, du THD, du développement numérique et de la sécurité.
- 4^{ème} Vice-Président : M. Marie-Jean DOUYERE, en charge du développement économique et de la lutte contre la désertification médicale.
- 5^{ème} Vice-Présidente : Mme Florence GAUTIER, en charge de l'attractivité, du tourisme et du personnel.
- 6^{ème} Vice-Président : M. Philippe MARIE, en charge de l'eau, des zones humides, de l'assainissement, de l'eau potable et de la mobilité.
- 7^{ème} Vice-Président : M. Vladimir HANGARD, en charge de la cohérence éducative et culturelle, du développement de la restauration scolaire de proximité et du Projet Alimentaire Territorial (PAT).
- 8^{ème} Vice-Président : M. Bertrand SIMON, en charge de l'aménagement du territoire et du développement de l'agriculture durable et des déchets ménagers.
- 9^{ème} Vice-Président : M. Patrice BONVOISIN, en charge de la communication, de la démocratie participative et du soutien à la ruralité.
- 10^{ème} Vice-Président : M. Christophe CANTELOUP, en charge des équipements sportifs et du développement de la pratique sportive de proximité.
- Conseillère Communautaire Déléguée : Mme Carole DE ANDRES, en charge du développement durable, de la protection de l'environnement et de la restauration de la biodiversité.
- Conseillère Communautaire Déléguée : Mme Brigitte DUTILLOY, en charge des relations intergénérationnelles.
- Conseiller Communautaire Délégué : M. Christian VOSNIER, en charge de la politique de la ville et de l'habitat.

Les réalisations 2022

MOBILITE

Chemin piétonnier

En mars 2020, l'équipe des candidats « BIEN VIVRE ENSEMBLE A APPEVILLE-ANNEBAULT », souhaitait agencer un chemin piétonnier entre Appeville-Annebault et Montfort-sur-Risle le long de la RD130 pour sécuriser les piétons (collégiens, promeneurs...) et favoriser les déplacements à pied entre les deux villages.

Ce chemin prolonge le trottoir côté impair de la Route de Montfort jusqu'au ruisseau (le Clérot), puis un passage protégé sera installé en janvier 2023 pour permettre de traverser la RD130 en toute sécurité. Le chemin continue sur le côté pair de la Rue Saint-Pierre à Montfort jusqu'au collège.

Ce projet, commun avec la commune de Monfort-sur-Risle, est subventionné par l'Union européenne et le Département de l'Eure.

Sur la partie Appeville, seule la demi-chaussée a été refaite car démarrent l'an prochain les travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif. Les canalisations d'eaux usées en direction de la station de Montfort-sur-Risle seront installées de l'autre côté du chemin piétonnier. A la fin des travaux, la chaussée sera refaite entièrement par les services du Département.



BIENS COMMUNAUX

Ecole :

*la toiture du bâtiment principal (partie école élémentaire (3 classes) et partie école maternelle (1 classe) a été entièrement rénovée (plus de 500 m²), avec l'aide du Département de l'Eure, dans le cadre du plan de relance.



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



*classe maternelle : les volets roulants ont été changés en classe maternelle, ainsi que les luminaires de la classe (remplacement par des LED).

Des détecteurs de CO2, subventionnés par l'Etat, ont été installés pour contrôler l'air ambiant dans toutes les classes dans le cadre de la prévention du COVID.

Rénovation du logement du 21, route de Bourneville



L'intérieur du logement a été entièrement rénové : électricité, plomberie, menuiseries, isolation, peintures et sols.

L'accès au logement a été modifié pour plus de sécurité. Il reste à réhabiliter complètement

l'assainissement individuel avant de pouvoir le remettre en location.



Cimetière

Le mur du nouveau cimetière a été entièrement rénové.

AVANT



APRES



DEFENSE INCENDIE



Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons fait réaliser par un bureau d'études, le **schéma directeur de défense incendie** pour la protection de l'ensemble des bâtiments situés sur le territoire communal. Ce schéma est un outil qui va permettre à la Municipalité de programmer le déploiement des hydrants (cuve ou bache enterrée, poteau (accès hors sol) ou bouche (dans le sol)).

Les aménagements à faire sur notre commune sont énormes, puisque les habitats sont très diffus (maisons parfois très dispersées) et la commune a une superficie de 1335 ha (dont 1/3 de forêt). De plus, le réseau d'eau potable sur la commune d'Appeville ne permet l'installation que de quelques poteaux ou bouches supplémentaires en raison du faible débit d'eau (qui doit être de 30 m³/heure). Le coût de ces derniers est moins élevé qu'une bache ou qu'une cuve et ne nécessite pas de foncier supplémentaire.

Pour rappel, un permis de construire ne peut être accordé que si l'entrée de la construction se situe à moins de 200 mètres d'un hydrant, par voie carrossable.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a validé l'utilisation d'une citerne de 120 m³ comme « réserve incendie » à Rondemare, chemin de la Chapelle. Ainsi un nouveau secteur est protégé.

AMENAGEMENTS DIVERS

Renforcement du réseau d'électricité dans le hameau des Cabots, par l'installation d'un transformateur.

enedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Antenne 4G... et « billet d'humeur » !

Suite à un sondage réalisé auprès de la population en mars 2019, j'ai sollicité les services de l'Etat en septembre 2019 pour leur faire part de l'importance des zones blanches sur notre commune.

J'ai eu la bonne surprise en août 2020 de recevoir un arrêté ministériel obligeant tous les opérateurs de téléphonie mobile à s'installer sur une antenne 4G commune, sur le plateau d'Apperville-Annebault, afin de couvrir ces zones blanches. Après moult problèmes réglementaires, l'implantation de l'antenne a eu lieu cet été. Le raccordement au réseau électrique a été réalisé mi-novembre. Et maintenant, on m'annonce que la mise en fonctionnement n'aura lieu qu'au printemps 2023 à cause d'une antenne relais, en réseau avec la nôtre, qui est actuellement « en consignation » et empêche la mise en route de l'antenne d'Apperville... Scandaleux envers notre population rurale ! Je suis en train de faire des démarches auprès de l'ARCEP pour que ce délai soit écourté et espère bientôt pouvoir vous donner de bonnes nouvelles...



Eclairage public

Aux Hauts Vents, les ampoules à mercure de l'éclairage public ont été remplacées par des **ampoules à LED**. Cette opération a été financée par le SIEGE 27 (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure).

Horaires

Suite à un audit de l'éclairage public, nous allons réaliser des travaux pour réduire les dépenses de fonctionnement.

Les horaires d'extinction de l'éclairage public seront les suivants :

- dans le bourg : de 23 h à 6 h
- sur le plateau : de 22 h à 6 h



RESTAURATION DE LA BIODIVERSITE

La vie des mares communales... suite



Nous vous avons présenté l'an dernier les travaux de curage de nos trois mares communales. Un inventaire des espèces a été réalisé au printemps 2022 et les résultats étaient très positifs. La vie reprend dans nos mares ! 2 femelles de Triton crêté à la Mare de la Forge ont été observées alors que nous n'en avons pas vu l'année dernière. Cette espèce est toujours présente à la Mare de la Ville et s'y reproduit, puisque nous avons eu la chance d'observer une femelle en train de pondre (voir photo ci-contre).

Un projet pédagogique sur la Mare de la Ville est prévu l'an prochain avec les élèves des Cours Moyen de l'école d'Apperville.

Journées du patrimoine : visite de l'étang communal

Monsieur et Madame LE BELLEGUY ont organisé une visite de l'étang communal les 17 et 18 septembre afin de faire connaître ce site naturel.

Historique

À la suite d'une demande de la société LE FOLL, l'exploitation de la gravière a démarré en novembre 1995 (autorisation accordée pour une durée de 6 ans, puis une prolongation de 3ans à compter de 2002).

Conformément à la convention signée entre la commune d'APPEVILLE-ANNEBAULT et la société LE FOLL, le plan d'eau a été créé et les potentialités écologiques du secteur ont été restaurées.

Un chemin piétonnier fait le tour du plan d'eau en recherchant un éloignement maximal pour minimiser le dérangement de la faune.

Les berges présentent de faibles pentes au sud et à l'ouest et des pentes assez fortes au nord ce qui participe à la diversification de la faune et de la flore aquatique.

La ceinture du plan d'eau a été végétalisée en particulier à l'ouest par des roseaux et des plantes hélophytes (qui poussent les pieds dans l'eau).

Un engazonnement a été mis en œuvre et une fauche régulière de cet espace a été préconisée.

Des plantations arbustives ou ripisylve ont été préconisées en privilégiant des essences indigènes adaptées. Des bosquets ont été plantés pour atténuer l'effet de masse des pylônes.

La faune



Plusieurs espèces d'oiseaux ont élu domicile sur le plan d'eau :

- des cygnes (on en dénombre régulièrement une soixantaine) ;
- des foulques (également très nombreux) ;
- des canards ;
- des poules d'eau ;
- des hérons.

La ripisylve

Un patrimoine à respecter...

Du latin ripa « rive » et sylve « forêt », elle représente l'ensemble des végétaux (herbacées, arbrisseaux, arbustes, lianes et arbres) qui se développent au bord des cours d'eau ou plans d'eau.

Elle est le dernier lien entre milieu terrestre et aquatique. L'entretien de ces milieux présente un grand intérêt en terme de protection et de préservation de la qualité du milieu naturel et de la ressource en eau.



→Trois essences spécifiques de la ripisylve présentes autour de l'étang

Aulne glutineux (vergne)

C'est un arbre typique des rivières qui a besoin d'eau en permanence. C'est un formidable fixateur de berge avec ses racines ramifiées qui agissent comme un filet en retenant la terre. De plus il supporte très bien les crues. Son bois pourrit très vite à l'air par contre, dans l'eau, il est imputrescible et peut durer des siècles.



Saules

Il existe différentes variétés de saule : ceux que l'on retrouve le plus sont le saule marsault et le saule blanc. Ce sont des arbres qui résistent bien aux crues, surtout le saule pourpre. Ils sont très souples et lorsque le courant est trop fort ils plient sans casser. Utilisés également en génie végétal (saule pourpre) ils permettent de fixer rapidement les berges endommagées. En effet une simple branche plantée dans la terre fera très rapidement des racines très solides.



L'utilisation de l'écorce de saule a traversé les siècles et les civilisations. Environ 500 ans avant notre ère, les Chinois en connaissaient les propriétés fébrifuges et analgésiques. Les anciens Grecs l'utilisaient également pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur, et son usage était répandu dans l'Europe du Moyen Âge, entre autres choses, pour arrêter les vomissements, éliminer les verrues et réduire la libido. De la Floride à l'Alaska, l'écorce de saule a été et est encore abondamment employée par les Amérindiens comme antidouleur et comme fébrifuge.

Frêne

Le frêne est un feuillu pouvant monter jusqu'à 30 m. Sa croissance est rapide. Il a un réseau racinaire profond ce qui lui permet de résister au vent et aux crues. Il a des propriétés médicinales et son bois dur et flexible sert à la confection de manches d'outils.



Nos commerçants

LE MARCHE DU COIN

Pour la troisième année, les commerçants et les producteurs d'Appeville-Annebault étaient invités à proposer leurs produits sous chapiteaux devant la salle d'activités Laure LANGLOIS. Ambiance festive !



La Chèvrerie des P'tits Loups : 0659838328 (voisine de Cauverville)



Le Restaurant de la Poste : 0232561113



Divin coiffure : 0232561346



Mes moments délices : 0609548223



La ferme de l'écreuil : 0650779828



La boulangerie du Bourg : 0232415001



Sabrina : 0627817083



Produits Stanhome : 0614311090

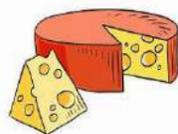


Le rucher de Rondemare : 0232424764

MARCHE DU MARDI MATIN



Nous vous rappelons que le **mardi matin** des commerçants ambulants (marchande d'œufs de la ferme, charcutier-fromager en direct de la ferme, vêtements) s'installent **sur la place du Bourg**.



UN PIZZAIOLO LE DIMANCHE SOIR

Le dimanche à partir de 19h00 sur la place du Bourg, un pizzaiolo vous propose une gamme de pizzas qualitatives.

Pour commander : 06.01.76.29.76



COMMERÇANTS ET ARTISANS

La liste des commerçants et artisans de la commune est mise à jour sur le site Internet www.appeville-annebault.fr, rubrique : **LES PROFESSIONNELS**.

Vous trouverez ainsi dans notre village les services suivants :

- Plombier-chauffagiste
- Maçon, peintre
- Garagistes
- Epicerie
- Fleuriste
- Assistantes maternelles
- Agent immobilier
- Commercial Thermomix
- Reproduction de photos sur gâteau et décorations
- Professeur d'anglais
- Vidange de fosses septiques
- Réseaux informatiques, fibre
- Location de pelleteuses, engins de chantier
- Spectacles cabaret/anniversaires à thème...



LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS ou MICRO-ENTREPRENEURS NE FIGURANT PAS DANS CETTE LISTE SONT INVITES A SE FAIRE CONNAITRE EN MAIRIE.

Communication - informations

A l'heure de la dématérialisation des documents, la Municipalité propose deux moyens simples de se tenir au courant de la vie du village et être informé rapidement de tout événement important.

le site internet www.appeville-annebault.fr

Commune d'Appeville-Annebault



Vous y trouverez notamment des informations sur l'actualité de la commune, sur les associations, les comptes-rendus des Conseils Municipaux, les coordonnées des professionnels d'Appeville-Annebault.

l'application « CiVox »



CIVOX est une application mobile interactive qui nous permettra de mieux vous informer et de mieux vous impliquer dans la vie de notre commune.

Actuellement, nous comptons 134 abonnés qui sont alertés en cas de besoin : urgences, alertes (coupure ou panne de courant, dysfonctionnement du ramassage des containers d'ordures, tempêtes), **manifestations...**

Vous pouvez également nous faire de vos idées via l'application !

Comment la télécharger ?

Rendez-vous sur votre application pour télécharger les applications (Play store pour les téléphones Android, App store pour les téléphones Apple). Dans la barre de recherche entrer « CiVox », cliquez sur installer. Une fois installée, ouvrez l'application. Dans la rubrique « Ma ville » cherchez Appeville-Annebault, puis cliquez sur « Se connecter »



La fibre



Eure Normandie THD a financé le réseau « fibre » à Appeville-Annebault. La quasi-totalité du village est raccordé à un Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé Place des fêtes. Les habitants du hameau de Rondemare sont raccordés au NRO de Routot. Actuellement plusieurs opérateurs peuvent raccorder votre domicile à ce réseau.

Au 24 octobre 2022, à Appeville-Annebault :

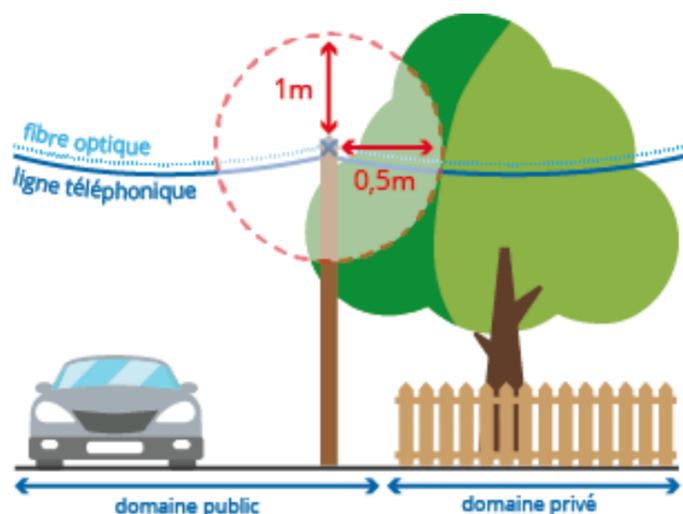
Nombre de logements éligibles à la fibre :	529
Nombre d'abonnés :	116
Nombre de commandes en cours :	37

Fournisseur d'accès actuel	Nombre d'abonnés	Nombre de commandes en cours
- APPLIWAVE	1	0
- BOUYGUES TELECOM	35	5
- CORIOLIS	3	0
- FREE	63	8
- NORDNET	10	1
- OZONE	1	0
- SFR	3	23
TOTAL	116	37

Le réseau fibre a été installé par « Eure Normandie THD », joignable au : 08 09 54 99 27 ou <https://eure-normandie-thd.fr>

Pour accélérer l'accès de la population au réseau « fibre » dans nos campagnes, une grande partie des infrastructures ont été installées en « aérien » pour des raisons économiques (des kilomètres de fibre ont été mis en place...).

Le réseau est donc plus fragile ; aussi nous demandons à la population propriétaire de végétation bordant la voie publique de procéder REGULIEREMENT à l'élagage des haies pour préserver le plus longtemps possible la qualité du réseau. Faut de quoi la Municipalité sera dans l'obligation, après mise en demeure, d'effectuer les travaux qui vous seront ensuite facturés par le Trésor public.



Les associations

Les textes ci-dessous sont principalement proposés par les associations elles-mêmes pour qu'elles puissent s'exprimer.

LA SAUVEGARDE ANIMALIERE RISLE SEINE (SARS)



La SARS (Refuge de l'Espérance) a accueilli 129 chiens en 2021, dont 65 ont été adoptés et 36 repris par leur propriétaire. 79 chiens étaient présents au 31 décembre 2021. 164 chats ont été accueillis, 135 ont été adoptés en 2021. Cette association qui existe depuis 1990 et qui est d'une grande utilité sur notre territoire (elle peut accueillir les chiens et chats d'une centaine de communes), connaît actuellement des difficultés financières. Les

réglementations sanitaires en vigueur imposent des charges de plus en plus lourdes à l'association : mise aux normes de l'assainissement, séparation entre la zone « fourrière » et la zone « refuge », protocoles de nettoyage et de désinfection exigeants, soins vétérinaires en augmentation...

La SARS a besoin de vous. Si vous voulez l'aider et lui consacrer un peu de votre temps, différents « coups de main » seraient appréciés :

- petits travaux de maintenance : maçonnerie, peintures...
- entretien des abords : tonte, débroussaillage...
- aide à l'organisation d'événements pour la collecte de dons : accueil aux journées « Portes ouvertes », collecte de nourriture dans les supermarchés, loto...

Vous pouvez les joindre au **02.32.56.00.42**.

Horaires d'ouverture au public : lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h, samedi de 14 h à 18 h.

Photo : assemblée générale du 19 novembre 2022, de gauche à droite, secrétaire-adjointe : Aline, trésorière : Elodie, Président : Michel TROCQUE, secrétaire : Nadia



La Municipalité rajoute à cet article que la divagation des animaux est interdite sur le domaine public, le propriétaire de l'animal s'expose à une contravention de 135 Euros.

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 doivent les déclarer en Mairie.

La Municipalité étudie la signature d'une convention avec « 30 millions d'amis » pour stériliser les chats errants et les remettre dans leur milieu naturel après cette intervention.



LES AMIS DE L'ÉCOLE



L'association « les amis de l'école » est composée de 11 membres.

Nous réalisons des manifestations permettant d'obtenir des fonds pour financer divers projets pour l'école.

Elle permet d'offrir à tous les élèves de l'école une sortie cinéma en décembre, un spectacle carnaval en mars ainsi que des dictionnaires anglais / français et une sortie accrobranche aux élèves de CM2 en juin.

L'association va également financer l'achat de matériel pour l'école notamment des carrés potagers au printemps prochain. Les principales manifestations sont la vente de chocolat, le marché de Noël, une vente de gâteaux « Bijoux » et la kermesse pour la fin d'année scolaire.

LA CHARITE



Le dimanche 27 novembre la confrérie de charité d'Apperville-Annebault a accueilli un nouveau frère et a reçu l'engagement de deux autres.

A cette occasion, la charité a été heureuse de présenter des nouveaux objets de cérémonie, achetés par la confrérie, afin de pouvoir célébrer les funérailles avec toujours plus de dignité.

Aujourd'hui, nous sommes 8 sœurs et frères de tout âge. N'hésitez pas à pousser la porte de la confrérie pour nous rejoindre, il y a de la place pour tout le monde !

Les sœurs et frères de Charité

Contact : Claudine LEBESCOND - maitre de Charité - **06 45 38 53 86**

Pour information, le planning des offices est consultable sur le site : <https://mongeoly.org>



LE CLUB DES FOUGERES

En 2022, le club des Fougères a repris le cours normal de ses activités avec un rassemblement le jeudi après-midi 2 fois par mois, **toute l'année**.

Rétrospective 2022 :

- le jeudi 13 janvier, le club a fêté les rois. Tous nos remerciements au Comité des fêtes de Rondemare pour sa participation à l'achat des galettes.

- le jeudi 10 février a eu lieu l'assemblée générale avec l'arrivée de 2 nouveaux membres au bureau. La dégustation de crêpes qui a suivi, s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

- le jeudi 17 mars, une sortie au cabaret le Vitotel a été organisée avec l'agence Perrier. Le repas et le spectacle de qualité ont ravi les membres présents.

- le jeudi 13 juillet, les adhérents se sont rassemblés à la salle d'activité pour une journée promotionnelle avec repas offert.

- le jeudi 8 septembre, nous sommes allés déjeuner à la pisciculture du Claireau avec toujours autant de plaisir. Après le repas, nous avons passé l'après-midi dans ce lieu magique, soit pour se promener, soit pour jouer aux cartes ou autres jeux de société. Nous remercions M. et Mme Madeline pour leur accueil et leur gentillesse.

- le dimanche 4 décembre, a eu lieu notre repas de Noël au restaurant Le Risle à Montfort avec la présence de Carole de Andres, notre Maire.



Nous avons passé un excellent moment avec une jolie table de fête et un excellent repas de circonstance.

Un petit lutin en tissu confectionné par le club de couture de Corneville-sur-Risle a été offert à chacun des 28 convives présents.



Pour l'année 2023, il est déjà prévu :

- le jeudi 12 janvier : la galette des rois et le paiement de la cotisation 2023 - une tombola sera organisée ce jour-là.

- le jeudi 9 février : l'assemblée générale et la dégustation de crêpes.



Les autres manifestations seront communiquées au fur et à mesure de leur organisation.

Pratique : rendez-vous à 14 heures à la salle d'activités d'Apperville tous les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, toute l'année pour jouer aux cartes, jeux de société, tricoter, etc.... suivi d'un goûter offert par le club. Le club pratique 2 sorties par an et organise 2 repas dans l'année.

Contact : Marie Jo Cotelle : **02 32 56 14 60**.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'association des Anciens Combattants s'est réunie le vendredi 11 mars 2022 en présence de Monsieur Luc Bonhomme, Président.



Les membres du bureau sont : Marie-Pierre Besnard, vice-présidente, Yves Musement, trésorier, Robert Lamy, secrétaire, Jean-Pierre Constantin, porte-drapeau, Patrick Lerefait, porte-drapeau suppléant.

26 personnes représentent l'association : 7 Combattants, 2 Combattants hors commune, 1 Membre adhérent, 16 membres sympathisants.

L'Association se réunit au Monuments aux morts les 8 mai, 18 juin, 17 août et

11 novembre.

Tout le monde peut être « membre sympathisant » et ainsi faire vivre la mémoire de nos anciens combattants.

Pour adhérer, contacter un des membres du bureau ou laisser un message sur le site : www.apperville-annebault.fr rubrique « contact ».



LE COMITE DES FÊTES DE RONDEMARE



Après deux années, nous avons retrouvé la fête du Saint-Esprit organisée par le comité des fêtes du hameau de Rondemare qui a eu lieu le dimanche 5 juin 2022. Il y avait le traditionnel repas avec ses animations. Course de karting à pédales, structure gonflable pour les enfants, pêche, tir à la carabine, chamboule tout, etc..... La prochaine fête sera le dimanche 28 mai 2023, avec la messe de dérogation qui aura lieu à la chapelle le lundi 22 mai 2023 à 20h00. Nous vous attendons nombreux.



APPEVILLE EN FÊTE



Depuis le mois de mars 2022, date de la création du nouveau Comité des Fêtes « Appeville en Fête », plusieurs manifestations ont pu voir le jour sous l'impulsion de ses membres actifs : M. QUERE Pascal, Président ; M. BOBIN David, Président Adjoint ; Mme QUERE Valérie, Trésorière ; M. LEMETTEIL Ludovic, Trésorier-Adjoint ; Mme BOBIN-GOCHIER Gaëlle, Secrétaire et Mme BARTOS Valérie, Secrétaire-Adjointe (ayant depuis quitté le Comité des Fêtes). Une première

Foire à tout a été organisée le dimanche 25 septembre sur le parking de la Salle des Fêtes « Laure Langlois » qui a rassemblé une vingtaine d'exposants. Une buvette et un food-truck étaient présents sur place pour restaurer les exposants et les visiteurs dans un cadre convivial. Suite à cela, une Foire aux jouets et aux vêtements a eu lieu le samedi 25 et dimanche 26 novembre dans la Salle des Fêtes « Laure Langlois » où de nombreux exposants ont été présents. Les réservations de table ont été rapidement clôturées vu les nombreuses demandes. Les visiteurs ont pu faire quelques achats avant Noël et se restaurer par une boisson, crêpes ou sandwichs, proposés par le Comité des Fêtes. Nous remercions tous les participants et les visiteurs venus sur place, lors de ces deux manifestations qui ont été un succès. Nous recherchons néanmoins des bénévoles donc n'hésitez pas à nous rejoindre pour l'année.



Première foire à tout du 25 septembre



Foire aux jouets et vêtements des 25 et 26 novembre

ASSOCIATION GALDY (cours de gymnastique)



Le cours de Stéph...

Chaque lundi soir, à la salle des fêtes d'Appeville, un cours de gymnastique-renforcement musculaire est assurée en musique par Stéphanie, avec sourire et bonne humeur. Il suffit juste devenir avec son tapis ! Une séance d'essai est proposée à toute personne intéressée.

Pratique : les cours sont ouverts à toutes et tous, le lundi soir à la salle Laure Langlois, de 17 h 45 à 18 h 45. La cotisation donne la possibilité de participer au cours de zumba à Pont-Audemer le lundi de 19 h 15 à 20 h 15 et au cours de cardio-renfo le mercredi de 18 h à 19 h à la salle d'Armes.

Contact : Stéphanie : tél 07 87 95 91 97 Marie Hélène : tél 06 14 31 10 90.

APPEVILLE MARCH'EURE

Cette année encore le Club a parcouru la campagne à raison d'une douzaine de kilomètres les dimanches matin et mardis après-midi.



Quelques sorties exceptionnelles auront lieu courant 2023 pour la soixantaine d'adhérents.

Si vous souhaitez nous rejoindre et faire un bout de chemin ensemble, contactez-nous pour de plus amples informations :

- Joël LEMERCIER au 06.74.10.98.50 ou

- Martine BLACTOT au 06.72.91.27.24

<http://www.appevillemarche.canalblog.com>

Composition du bureau :

Président d'honneur : Mme Carole de ANDRES

Président : Mr Joël LEMERCIER

Secrétaire : Mme Martine BLACTOT

Trésorier : Mr Gérard DRUAIS

Vice-président : Mr Bernard SOULESTI

Secrétaire adjointe : Mme Mauricette Duval

Trésorière adjointe : Mme Odile LEROY

La salle d'activités Laure LANGLOIS



A compter du 1^{er} janvier 2023, les tarifs de la salle d'activités seront les suivants :

Conditions générales

Acompte : 50 % à ma réservation
Vaisselle / couverts 0.80 € le couvert

	Tarif commune	Tarif hors commune	EDF 01/04 au 30/09	EDF 01/10 au 31/03
Week-end (2j)	300 €	460 €	40 €	80 €
Vin honneur (1j)	95 €	160 €	20 €	40 €
Vin honneur Avec verrerie (1j)	120 €	190 €	20 €	40 €
Situation particulière (décès)	60 €			
Spectacle (1j) sur semaine	100 €		20 €	40 €
Spectacle week-end	300 €	460 €	40 €	80 €

→La salle est louée propre et doit être rendue dans le même état, sinon il sera facturé des heures de ménage à raison de 30 € de l'heure.

Calendrier des manifestations 2023

Premier semestre

Associations	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Les Amis de l'école <i>Nicolas Demouchy</i>			11 Spectacle			24 Kermesse de l'école
Les Anciens Combattants <i>Luc Bonhomme</i>		Assemblée générale			08 Monument	18 Monument
La Charité <i>Nicolas Flamant</i>	Le planning des manifestations est consultable sur le site Internet : https://montgeoly.org .					
Comité des Fêtes du Bourg <i>Pascal Quéré</i>			Salon de l'agriculture	22 - repas 23 - Foire à tout		Armada et Le 21 fête de la musique
Comité de Rondemare <i>Luc BONHOMME</i>		18 Saint Valentin			28 Fête du St Esprit	
Les Fougères <i>Marie-Jo COTELLE</i>	12 - Galette des rois	9 - Assemblée générale, crêpes				
March'Eure <i>Joël LEMERCIER</i>	27 Assemblée générale	Marches les mardis après-midi et dimanches matin de chaque semaine. Différentes sorties sont organisées dans l'année				
La Mairie	13 Vœux du Maire				14 - Repas des Anciens	L'Appevillaise

Deuxième semestre

Associations	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Les Amis de l'école <i>Nicolas Demouchy</i>						Marché de Noël
Les Anciens Combattants <i>Luc Bonhomme</i>		17 Monument			11 Monument	
La Charité <i>Nicolas Flamant</i>	Le planning des manifestations est consultable sur le site Internet : https://montgeoly.org .					
Comité des Fêtes du Bourg <i>Pascal Quéré</i>			17 - Foire à tout			
Comité de Rondemare <i>Luc BONHOMME</i>						23 Père Noël
Les Fougères <i>Marie-Jo COTELLE</i>		Les 2 ^e et 4 ^e jeudis de chaque mois toute l'année après-midi jeux et goûter à la salle d'activités				03 Repas de Noël
March'Eure <i>Joël LEMERCIER</i>	Marches les mardis après-midi et dimanches matin de chaque semaine. Différentes sorties sont organisées dans l'année					
La Mairie			Journées européennes du patrimoine			Marché du Coin

Cours de gymnastique Association Galdy
Chaque lundi de 17h45 à 18h45 à la Salle d'activités – Contact, Marie Hélène Pottier : 06 14 31 10 90

Etat civil

Naissances



AUBE Mahé	7 février 2022
HAREL Louise	28 juin 2022
FERRAND MADELAINE Emma	30 juin 2022
PEREIRA DE ABREU Léo	02 juillet 2022
DESROCHES Maho	09 juillet 2022
DELALANDE TRICHES Constance	04 août 2022
MORIN Jughead	04 août 2022
BATI Léana	10 août 2022
GREMONT Evangéline	15 septembre 2022

Ils nous ont quittés

JUILLOT Pierre	9 avril 2022
PROST Philippe	13 mai 2022
HUE Sylvain	15 mai 2022
DEHORNOY née LEGAY Jeanine	14 juin 2022
COULON Thierry	18 septembre 2022
TYGREAT Michel	10 septembre 2022
BAUCHET Jean	4 novembre 2022
LARCIER née COUTURIER Denise	9 novembre 2022
LECARPENTIER Francis	26 novembre 2022



Ils se sont dit oui



COMOZ Eric et LOPEZE Nelly	29 janvier 2022
DELAMOTTE Bruno et LEGAY Dominique	2 avril 2022
HOUPE Dominique et LEFEVRE Delphine	23 avril 2022
PEREIRA Raphaël et FERREIRA Fatima	16 juillet 2022
SEGUI-SERERA Michel et VALSOT Dominique	14 mai 2022
WAGNER Franck et BIDAULT Anne	4 juin 2022

Noces d'or

Jeanine et Jacques DESHAYES	29 octobre 2022
Annie et Gérard OLESZKIEWIC	10 décembre 2022



Parrainages civils



Louanna, Isabelle, Christine ROLLET	5 novembre 2022
Loam, Andy, Jean-Jacques ROLLET	5 novembre 2022

URBANISME - tout savoir sur la déclaration préalable (DP) -

Depuis le 20 janvier 2020, un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est en application.

→Projet de clôture ou de portail, neuf ou à rénover :

une DP – Déclaration Préalable de travaux – est obligatoire



➤ Comment ?

Les imprimés sont disponibles en mairie, ils sont également téléchargeables sur le site service-public.fr, rubrique :

- Fiches pratiques par thème
- Logement
- Urbanisme
- Autorisation d'urbanisme
- Déclaration Préalable de travaux – DP

La demande est à déposer ou à transmettre en mairie.

➤ Pourquoi ?

- ✓ Il est essentiel de respecter la biodiversité et la circulation de la faune dans nos campagnes,
- ✓ Pour éviter les problèmes de ruissellements lors de fortes pluies,
- ✓ Pour conserver une harmonie dans les hameaux et un cadre de vie agréable.

d'où l'utilisation de matériaux adaptés à votre secteur.

Les autres cas où la DP est obligatoire :

Dès que des modifications de l'aspect extérieur de votre habitation ou d'un bâtiment sont envisagés, **tel le changement de couleur ou de matériaux :**

- de la toiture,
- des façades,
- des menuiseries, portes, fenêtres.



Si vous avez un projet, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie au préalable.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le dépôt de vos demandes peut aussi se faire de façon dématérialisée à l'adresse mail suivante :



RÈGLEMENT ÉCRIT

Le tri sélectif

Consignes

SDOMODE

Le TRI + simple

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

DANS LE BAC OU SAC JAUNE

Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Différents alimentaires, sacs et films, emballages métalliques

Pots, barquettes, sachets, tubes, berringtons...

COLONNE DE TRI

Tous les emballages en verre *

Bouteilles, carottes et bocaux

Pots

Flacons et autres...

COLONNE DE TRI

Tous les papiers et emballages en carton

Journaux, catalogues, prospectus

Courriers, enveloppes, livres

Cahiers, bloc-notes et impressions

Tous les emballages en carton

Pour aller plus loin...

La réduction des déchets, accessible à tous !

Il y a plusieurs façons de réduire...

Déjà, limiter à la ressourcerie

Collecte en déchèterie

Collecte sur rendez-vous

Collecte instrumentale

Les objets sont nettoyés, relookés si besoin, puis revendus à prix attractifs dans la boutique.

Horaires de la boutique :

Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

Ouverte à tous.

35 bis route de Rouen, 27300 Menneval

Dépôts sans RDV du mardi au samedi de 13h30 à 18h

Rendez-vous sur le [Facebook](#) de la Ressourcerie pour plus d'informations !

Déchèteries

RETROUVEZ LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES DU SDOMODE SUR WWW.SDOMODE.FR

Retrouver les colonnes de tri à Appeville-Annebault :

- dans le Bourg, place de fêtes
- aux Marettes, à la sortie du village sur la RD89 en direction de Médine
- à Rondemare, sur le terrain communal

Si une colonne est pleine, merci de ne pas déposer vos ordures au pied, remmener celles-ci

En 2023, le ramassage de vos poubelles aura lieu le jeudi après-midi, voir calendrier ci-joint.

Pour bien vivre ensemble, évitons les incivilités !

Horaires autorisés pour les travaux bruyants (tondeuses à gazon à moteur thermique, bétonnière, perceuse, tronçonneuse, etc...):

- les jours ouvrés de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



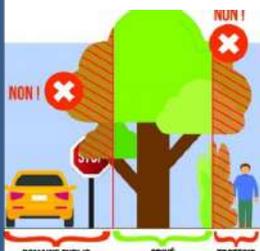
Par arrêté préfectoral D3 SIDPC 20144 du 16 novembre 2020, **le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux dits « déchets verts » est interdit** sur l'ensemble du département de l'Eure.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 €uros.

Restez branchés, élaguez !

L'élagage est nécessaire pour protéger les réseaux de télécommunication et ainsi rester connecté. C'est l'affaire de tous.

Il peut arriver que des végétaux gênent ou empêchent l'accès aux poteaux et c'est une cause de pannes.



Taille et élagage sur la voie publique

L'élagage et la taille des haies sur la voie publique ne doivent pas être négligés. La végétation ne doit pas gêner la visibilité et **permettre le passage sans encombre et en toute sécurité des piétons, voitures, VEHICULES DE SECOURS, CARS SCOLAIRES et CAMIONS RAMASSANT LES ORDURES MENAGERES.**



Merci de **désherber et de ne pas encombrer les trottoirs** (la compétence de la Municipalité s'arrête à l'entretien des caniveaux) **afin que piétons, poussettes et fauteuils roulants puissent circuler sans encombre**

Nous comptons sur votre sens du civisme !

Madame le Maire remercie les membres de la Commission Communication pour la rédaction de cette nouvelle édition : Denis Gryson, Laurence Garzaro, Sylvie Le Belleguy, Nelly Lopèze, ainsi que Nicolas Flamant et Thierry Dumont, directeur de l'école d'Apperville et les présidents et secrétaires des associations de la commune.